



Accueillons maintenant les réfugiés de Libye Courrier au Président de la République du 30 mai 2011

Le 30 mai 2011, les associations de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) se sont adressées au Président de la République et lui ont soumis plusieurs solutions à mettre immédiatement en application par l'Union européenne pour venir en aide aux réfugiés qui ont fui la Libye depuis le début du conflit.

Plus de 800 000 personnes ont fui la Libye et, si certaines ont pu rentrer chez elles, d'autres, comme les Érythréens, les Soudanais ou les Somaliens, sont dans l'impasse : leur retour est impossible en Libye et il est inimaginable dans leurs pays d'origine.

Alors que la Tunisie et l'Égypte ont de plus en plus de difficultés à accueillir dignement ces réfugiés et que la tension augmente dans certains camps, la plupart des pays de l'Union européenne (UE) n'offrent à ce jour que leur silence et des portes fermées.

Cette inertie a un coût tragique : en tentant de fuir la Libye pour rejoindre une Europe supposée plus hospitalière, plus de 1200 personnes ont péri en mer dont des réfugiés somaliens et érythréens. Ceux qui arrivent jusqu'en Europe se voient trop souvent réserver des conditions d'accueil indignes sur le plan social, sanitaire et juridique.

Pour les organisations membres de la CFDA, plusieurs solutions doivent être immédiatement mises en application par l'UE pour faire face à la situation des réfugiés :

- pour toutes celles et ceux qui fuient la Libye et qui arrivent aux frontières de l'UE, une reconnaissance accélérée, et à première vue, du statut de réfugié ;
- d'ores et déjà, accueillir des réfugiés dans le cadre de la procédure de réinstallation et l'organisation rapide de leur transfert vers les pays européens.

Les organisations membres de la CFDA demandent instamment aux autorités françaises d'exercer leur influence auprès de leurs partenaires de l'UE afin qu'un tournant soit pris dans cette politique honteuse : accueillons les réfugiés de Libye.

La Coordination française pour le droit d'asile rassemble les organisations suivantes :

ACAT-France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), **Act-Up Paris**, **Amnesty International France**, **APSR** (Association d'accueil aux médecins et personnels de santé réfugiés en France), **Ardhis** (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles & transsexuelles à l'immigration et au séjour) **Association Primo Levi** (soins et soutien aux personnes victimes de la torture et de la violence politique), **CAAR** (Comité d'Aide aux Réfugiés), **CAEIR** (Comité d'aide exceptionnelle aux intellectuels réfugiés), **CASP** (Centre d'action sociale protestant), **La Cimade** (Service oecuménique d'entraide), **Comede** (Comité médical pour les exilés), **Dom'Asile**, **ELENA** (Réseau d'avocats pour le droit d'asile), **FASTI** (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), **France Libertés**, **GAS** (Groupe accueil solidarité), **GISTI** (Groupe d'information et de soutien des immigrés), **LDH** (Ligue des droits de l'homme), **Médecins du Monde**, **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), **Secours Catholique** (Caritas France), **SNPM** (Service National de la Pastorale des Migrants).

La représentation du **Haut Commissariat pour les Réfugiés** en France et la **Croix Rouge Française** sont associées aux travaux de la CFDA

Le camp de Choucha, à la frontière tuniso-libyenne, prévu pour accueillir 2 000 personnes, en accueillait récemment le double. Un grand nombre de personnes restent bloquées dans un camp de transit installé entre la Libye et l'Égypte, près de la ville frontalière égyptienne de Saloum. Ces derniers jours, de violents affrontements se sont déroulés au camp de Choucha. Quatre Érythréens ont trouvé la mort durant leur sommeil lors d'un incendie dans leur secteur du camp. Des affrontements ont eu lieu peu après, le bilan serait d'au moins deux morts. Des tentes ont ensuite été pillées et brûlées, de nombreux résidents ont fui dans le désert environnant.

D'après le HCR, confronté à un manque critique de financement pour ses opérations en Libye et dans les pays voisins, « *ce qui est le plus urgent, c'est de trouver un meilleur endroit pour les gens qui viennent ici, et de leur offrir des conditions plus humaines, car les conditions dans lesquelles ils vivent sont inhumaines* ». Le HCR indique que « *des centaines de personnes déracinées retournent en Libye depuis la Tunisie et l'Égypte pour embarquer vers l'Europe* » (déclaration du 17 mai 2011).

Seules 900 places de réinstallation pour 6000 personnes éligibles ont été proposées par 11 pays dont les États-Unis, la Suède, la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie et la Belgique. La France et le Royaume-Uni s'y refusent obstinément.

Le 27 mai, le HCR a réitéré son appel pour la mise à disposition de davantage de places de réinstallation pour les réfugiés.

A ce jour, une des initiatives essentielles prises par l'UE est le financement d'une opération de l'agence Frontex pour « *surveiller étroitement l'évolution de la situation en Afrique du Nord et (...) apporter son soutien opérationnel aux États membres, si nécessaire* ». La France, qui a été la première à dénoncer le régime libyen et a pris les commandes de l'intervention militaire internationale au nom de la protection des populations civiles contre la répression, envisage les conséquences humaines de la crise en Libye principalement sous l'angle de la menace.

Depuis plusieurs semaines, des ONG et des organisations internationales réclament une intervention solidaire de l'Union pour l'accueil des réfugiés.

L'absence de solidarité internationale, notamment de la France, est insupportable.